

Centre  
de services scolaire  
du Lac-Saint-Jean

Québec 



## COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL PERSONNEL ENSEIGNANT

Projet de procès-verbal de la réunion du Comité des relations du travail (C.R.T.) du personnel enseignant, tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2020 à 13h15 par vidéoconférence via la plate-forme Teams.

### PRÉSENCES :

#### POUR LA COMMISSION

Jérôme Carette  
Joanne Landry  
Sandra Larouche  
Julie Truchon  
René Simard

#### POUR LE SYNDICAT

Guillaume Beaupré  
Joël Gagné  
Paul Grenon  
Pascale Juneau

### ABSENCES :

Johanne Bouchard

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
1.	BIENVENUE	M. Joël Gagné souhaite la bienvenue et une bonne rencontre à tous. Mme Julie Truchon est responsable du secrétariat.	
2.	LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR	<p>M. Joël Gagné fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>L'ordre du jour est le suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bienvenue;</li> <li>2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour;</li> <li>3. Lecture et acceptation du procès-verbal du 27 octobre 2020;</li> <li>4. Rapport de la rentrée (jeunes) (P);</li> <li>5. Maintien du traitement pour le personnel enseignant apte au travail placé en isolement (S);</li> <li>6. Suivi maternelle 4 ans (P);</li> <li>7. Directives du ministre (S): <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Ajout des trois journées pédagogiques;</li> <li>b. Période des fêtes;</li> <li>c. Absences des élèves plus de 2 jours;</li> </ol> </li> <li>8. Dossier numérique unifié de l'élève (S);</li> <li>9. Nomination officielle du CERE (P-S);</li> <li>10. Politique 5-06 (admission et inscription des élèves) (S);</li> <li>11. Dates CRT (P-S);</li> <li>12. Dépôt d'une lettre ESCL (S);</li> <li>13. Affaires nouvelles : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Moyenne des postes au niveau du CSS (S);</li> </ol> </li> <li>14. Levée de la rencontre.</li> </ol>	L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Sandra Larouche. Accepté à l'unanimité.
3.	ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 OCTOBRE 2020	<p>M. Joël Gagné fait la lecture du procès-verbal.</p> <p><u>Suivis :</u></p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p><b>9. Processus de sélection enseignant.</b></p> <p>M. Jérôme Carette mentionne que malgré le contexte pandémique, le Centre de services scolaire poursuit ses démarches visant à favoriser le recrutement du personnel enseignant et qu'à cet effet, comme par les années passées, il y aura une rencontre virtuelle cette année avec les finissants de l'UQAC le jeudi 3 décembre.</p> <p>En réponse à une question de M. Joël Gagné, madame Julie Truchon précise que le processus de sélection du personnel enseignant 2020-2021 se poursuit et les entrevues se dérouleront au mois de janvier. Elle précise toutefois que le centre de services scolaire est à revoir l'organisation du processus de sélection afin de tenir en continu des tests écrits et des entrevues. L'objectif étant d'optimiser le processus et de favoriser la rétention du personnel enseignant.</p> <p><b>9. Stages - sommes résiduelles (P)</b></p> <p>Mme Julie Truchon donne des précisions concernant les sommes résiduelles en négatif pour certaines écoles.</p> <p><b>4. Portes ouvertes (P)</b></p> <p>M. René Simard explique que les équipes travaillent actuellement sur des capsules vidéos et que l'activité se tiendra en web diffusion. Il précise qu'il est visé que la tenue de ces activités se déroule avant la période des fêtes.</p> <p><b>5. Programme d'aide aux employés (P-S)</b></p> <p>M. Jérôme Carette explique que le taux de satisfaction du programme d'aide aux employés est très élevé et précise que le taux de répondant au sondage n'est toutefois pas très élevé. Il mentionne que le processus d'appel d'offres</p>	<p>L'acceptation du procès-verbal du 27 octobre 2020 est proposée par Mme Joanne Landry Accepté à l'unanimité.</p>

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		est relancé puisque nous sommes à la 3 <sup>e</sup> année d'utilisation des services de Morneau Shepell.	
4.	<b>RAPPORT DE LA RENTRÉE (JEUNES) (P)</b>	<p>M. René Simard fait la présentation du rapport de la rentrée.</p> <p>M. Jérôme Carette donne des explications sur le portrait des ressources humaines pour le centre de services scolaire. Il précise que pour l'ensemble des corps d'emploi, les postes réguliers sont pourvus en début d'année; toutefois c'est au niveau des remplacements que la situation se complexifie avec la pénurie qui s'accroît. Il précise qu'il y a une augmentation du nombre de stagiaires en enseignement, ce qui devrait avoir un impact positif sur le recrutement pour les années à venir.</p>	
5.	<b>MAINTIEN DU TRAITEMENT POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT APTE AU TRAVAIL PLACÉ EN ISOLEMENT (S)</b>	<p>Madame Pascale Juneau fait état des préoccupations et questionnements concernant certains membres du personnel enseignant qui ont été tenus d'être placés en isolement. Elle confirme avoir reçu, du centre de services scolaire, un tableau de gestion des absences liées à la COVID et d'avoir eu plusieurs discussions à ce propos. Elle précise que de part et d'autre des vérifications ont été faites quant à l'application de la gestion de ces absences et qu'il existe différentes modalités d'application au niveau national.</p> <p>M. Joël Gagné précise que, selon la partie syndicale, l'enseignant placé en isolement préventif qui n'a pas de symptôme et qui est apte au travail ne répond pas à la définition d'invalidité. Dans ce contexte, une prestation de travail pourrait être demandée en télétravail afin d'assurer la rémunération régulière.</p> <p>M. Jérôme Carette fait l'historique de la situation concernant la gestion des absences liées à la COVID. Il précise que le guide a été développé au fur et à mesure de l'évolution de la situation et des précisions émises par le Ministère. Suivant les discussions tenues avec le syndicat et les différentes vérifications effectuées, un suivi de la demande syndicale sera fait après la tenue du CCG qui aura lieu cette semaine.</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		Des discussions s'ensuivent quant à la mise en pratique de l'enseignement en télétravail et des directives entourant la gestion des absences.	
6.	SUIVI MATERNELLE 4 ANS (P)	<p>M. René Simard fait le portrait actuel des maternelles 4 ans. Il donne des précisions concernant l'offre à venir et explique l'intention d'augmenter le nombre de maternelle 4 ans dans les prochaines années. Il ajoute qu'en 2023-2024, chaque école primaire devrait avoir une maternelle 4 ans ou 4-5 ans.</p> <p>M. Simard explique que trois demandes d'ajouts d'espace ont été faites pour des écoles afin d'accueillir ces maternelles. Il ajoute que 6 groupes de plus sont prévus pour 2021-2022.</p> <p>Madame Juneau demande des précisions en lien avec les ajouts d'espace et l'impact de celui-ci sur les locaux prévus pour les spécialistes.</p> <p>M. Simard précise qu'il s'agit de constructions neuves et que cela n'a aucune incidence sur les espaces prévus pour les spécialistes.</p> <p>Des discussions s'ensuivent quant aux différents impacts liés à l'ajout des maternelles 4 ans.</p>	
7.	DIRECTIVES DU MINISTRE (S)		
7.1	AJOUT DES TROIS JOURNÉES PÉDAGOGIQUES	<p>Madame Pascale Juneau fait le point sur le déroulement de la formation sur l'évaluation et l'enseignement à distance qui a été offerte au personnel enseignant lors de la journée pédagogique du 30 novembre dernier. Elle précise que le contenu de cette dernière ne répondait pas précisément au besoin des enseignants. Ce que confirme madame Sandra Larouche.</p> <p>Madame Juneau fait état des commentaires soulevés par le personnel enseignant.</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>Messieurs Paul Grenon et Guillaume Beaupré partagent leur avis sur la formation et émettent des suggestions afin de répondre davantage au besoin des enseignants pour l'enseignement à distance.</p> <p>M. René Simard donne des explications quant à l'analyse du besoin, le développement et le déroulement de la formation. Il confirme que la formation semble avoir été davantage appréciée au primaire qu'au secondaire. Un suivi sera fait suivant l'analyse des évaluations faites de la formation dans la perspective de répondre aux besoins des enseignants.</p> <p>Plusieurs échanges ont cours visant des propositions et des améliorations afin de bonifier l'offre de formation au personnel enseignant dans le cadre de l'enseignement à distance.</p> <p>Madame Pascale Juneau questionne le mode de fonctionnement pour la fixation des deux autres pédagogiques écoles ajoutées par le Ministère. M. René Simard donne des précisions quant au mode de fonctionnement pour la fixation de ces journées.</p>	
7.2	PÉRIODE DES FÊTES	<p>Madame Pascale Juneau demande s'il y aura présence ou non de directives concernant les contacts prévus entre les enseignants et les élèves à la maison pour la période du 18 et 19 décembre. M. Simard donne des précisions sur le mode de fonctionnement prévu au primaire afin qu'un suivi soit fait auprès des élèves. Il précise que pour le secondaire, c'est l'horaire régulier qui s'applique.</p>	
7.3	ABSENCES DES ÉLÈVES PLUS DE 2 JOURS	<p>En réponse à une question de madame Juneau concernant les élèves qui sont retirés de leur classe en lien avec le COVID et de l'impact sur la tâche enseignante, M. René Simard explique que selon les directives du ministre, il est prévu qu'il y ait un contact quotidien direct entre l'enseignant et l'élève</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>afin d'assurer un suivi pédagogique. Il fait aussi état des différentes formes possibles que peut prendre ce suivi pédagogique.</p> <p>M. Jérôme Carette explique qu'étant donné que plusieurs activités de fin d'année scolaire ne pourront avoir lieu, plusieurs écoles ont gardé un espace dans la tâche afin de conserver une marge de manœuvre pour pallier les impacts de la COVID.</p>	
8.	DOSSIER NUMÉRIQUE UNIFIÉ DE L'ÉLÈVE (S)	Monsieur René Simard précise qu'il n'y a eu aucun développement dans ce dossier.	
9.	NOMINATION OFFICIELLE DU CERE (P-S)	Madame Pascale Juneau confirme la nomination officielle à titre de membres du CERE de mesdames Édith Tremblay pour la FP, Sylvie Harvey pour la FGA ainsi que de mesdames Stéphanie Gagnon (école Saint-Joseph d'Alma), Marie-Hélène Fleury (école Garnier) et Sonia Girard, substituée (école Notre Dame) pour le secteur jeune.	
10.	POLITIQUE 5-06 (ADMISSION ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES) (S)	Madame Pascale Juneau précise qu'un document a été envoyé au centre de services scolaire afin de partager les recommandations syndicales concernant la politique 5-06.	
11.	DATES CRT (P-S)	Des discussions sont tenues afin de fixer les dates des prochains CRT jusqu'à la fin de l'année scolaire.	
12.	DÉPÔT D'UNE LETTRE ESCL (S)	Monsieur Paul Grenon explique, au nom du personnel des classes spécialisées, qu'une lettre sera envoyée à M. Marc-Pascal Harvey afin de soulever leurs préoccupations quant aux changements répétés des directions de ce secteur depuis janvier 2019.	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
13.	AFFAIRES NOUVELLES		
13.1	MOYENNE DES POSTES AU NIVEAU DU CSS (S)	<p>Madame Pascale Juneau fait la demande au CSS d'obtenir le calcul de la moyenne des postes qui est habituellement partagée dans le cadre des CRT.</p> <p>Madame Julie Truchon confirme le respect des moyennes tant au niveau du secondaire que des postes de spécialistes au primaire. De mémoire, le nombre moyen de périodes d'enseignement au secondaire était pratiquement égal à celui prévu à la convention et celui du primaire légèrement inférieur.</p> <p>Monsieur Carette donne des explications sur les mécanismes utilisés pour le respect de la moyenne des postes.</p>	
14.	LEVÉE DE LA RÉUNION	La rencontre est levée à 15h15.	M. Joël Gagné propose la levée de la rencontre. Accepté à l'unanimité.

Julie Truchon, secrétaire de la rencontre.

---

Madame Pascale Juneau, présidente  
Syndicat de l'enseignement

---

Monsieur Jérôme Carette, directeur  
Service des ressources humaines